



RAPPORT

au Conseil communal de Montreux

de la commission nommée pour l'examen de la prise en considération ou non du postulat
M. Vincent Haldi : Arrêtons de nous servir des salades au sujet du marché du vendredi

Président : Gaëtan Cousin (Les Verts)
Membres : Christian Bécherraz (SOC)
Nicolas Büchler (SOC)
Raphaël Corbaz (PLR)
Arnaud Grand (PLR)
Andrea Gremaud (SOC)
Vincent Haldi (ML)
Daniel Meillaud (UDC) remplacé par Tal Luder
Olivier Müller (PLR)
Lionel Winkler (PLR) Absent(e) non excusé(e)

RAPPORT

au Conseil communal de Montreux

de la commission nommée pour l'examen de la prise en considération ou non du postulat
de Monsieur le Conseiller communal Vincent HALDI intitulé: « Arrêtons de nous servir des
salades au sujet du marché du vendredi »

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs,

La commission relative à l'objet susmentionné s'est réunie le lundi 21 août 2017 à la villa Mounsey, rue du Marché 8 à Montreux. La Municipalité était représentée par M. Jean-Baptiste Piemontesi, conseiller municipal, et M. Pascal Friedemann, chef du développement économique, culturel et touristique. Etait également présent M. Francis Brülhart, Président de l'Association Marchés de Montreux (AMM). La commission remercie

ces personnes pour leur présence et pour leurs réponses.

M. Daniel Meillaud était excusé et remplacé par M. Tal Luder.

M. Lionel Winkler était absent, ni excusé ni remplacé.

Le poste de Président de la commission est mis en discussion. Les membres de la commission le confirment dans sa fonction.

Le Président donne la parole au Municipal, M. Piemontesi.

Monsieur le Municipal commence par rappeler qu'en 2010 un postulat similaire a été déposé auprès du Conseil communal. Ce postulat, accepté par le Conseil, avait débouché sur le rapport-préavis 27/2014, qui constitue la base du concept adopté dès fin 2014. Suite à celui-ci, une étude a été menée sur les marchés montreusiens et ses résultats présentés aux marchés. La proposition avait notamment été faite de modifier le jour et la période dans la journée du marché. Cette proposition avait été présentée aux maraîchers, qui l'avaient refusée. Le concept a donc ensuite été modifié, et finalement accepté. Celui-ci consistait à garder le marché le vendredi, et à ajouter un marché le dimanche durant la belle saison. Il incluait en outre le regroupement des différents marchés (marché alimentaire et "fripiers") sous le marché couvert, et d'en confier la gestion à l'Association des marchés. Une subvention annuelle de CHF 20'000.- avait par ailleurs été acceptée. Mais par la suite, les marchands fripiers auraient remarqué que les gens ne montaient pas sur la place du marché depuis les quais. Une solution a été cherchée avec les marchands et les fripiers ont été remis sur les quais. La zone du marché des fripiers a été étendue, du marché couvert à l'Eurotel, avec l'idée de garder du vide et du plein entre les différents stands, pour permettre des échappées visuelles sur le lac. Or, pour les maraîchers restés sur la place du marché, les diverses manifestations organisées (par ex. marché de Noël) les forçaient à régulièrement changer de place. Nous en sommes donc arrivés à la configuration actuelle. Fin octobre de cette année, un bilan sera dressé, avec l'Association des marchés, dont le Municipal rappelle qu'il fait part.

La parole est ensuite donnée au Président de l'Association Marchés de Montreux (AAM).

Celui-ci commence par rappeler son expérience dans le métier depuis 30 ans. Puis il cite une étude de satisfaction de 2017 menée auprès des marchands et du public, dont il distribue des copies à tous les commissaires. Selon lui, cette étude révèle que les gens sont très contents et que la configuration actuelle est "plus que positive": "il y a une animation musicale; ça circule...". Pour lui, le marché couvert s'est révélé à une certaine époque être une catastrophe. En abondant dans le sens du Municipal, il cite notamment le problème des manifestations, qui perturbent régulièrement les marchands. Il rappelle qu'à de nombreuses époques de l'année (par ex., du 1er octobre au 31 avril, ou durant le jazz du 20 juin au 20 juillet), le marché couvert est inutilisable. Il cite ses propres retours de la part des maraîchers et des bouchers, qui diraient qu'au niveau de leur chiffre d'affaire, le lieu du marché alimentaire (sous la place du marché vs. en contrebas, vers les quais) ne change rien. Il conclut en rappelant que de nombreuses villes ∅ par ex. Lausanne, Monthey ou Bulle ∅ n'ont pas de marché couvert non plus.

Le Président donne ensuite la parole au postulant, Monsieur Vincent Haldi.

Celui-ci rappelle que le précédent postulat déposé sur le sujet était axé autour du marché du vendredi. Et que si la Municipalité estime avoir répondu à ce postulat, il n'en est rien selon lui. Il exprime les retours qu'il a eus de différents habitués, qui seraient tout autres. Pour lui, seuls les fripiers ont été pris en considération. Il souhaiterait que les marchands alimentaires puissent retourner sous le marché couvert. Il cite le nombre actuellement très restreint de maraîchers. Pour lui, on aurait privilégié à leurs dépens d'autres considérations, dont les intérêts des diverses manifestations organisées sous le marché couvert. Or les stands actuels auraient envie de retourner sous ce marché couvert, qui offre une protection contre les intempéries en hiver et un peu de fraîcheur en été. Il estime qu'il faut entendre le son de cloche des vrais habitués, alors qu'aujourd'hui, on ne prend vraiment en compte que les fripiers.

La discussion est ouverte.

En préambule, un commissaire rappelle qu'il a lui aussi déposé deux interpellations sur le sujet. Un autre commissaire invite à faire la distinction entre primeurs et maraîchers. Les marchands alimentaires actuels sont des primeurs, pas des maraîchers. Il estime qu'il faudrait redynamiser le marché avec des poissonniers, des fromagers, etc. Pour lui, il faut oublier le marché couvert, mais redonner de l'énergie à l'Association des marchés.

Le Municipal reprend la parole en rappelant l'attractivité des quais, qui permettent de profiter du passage des promeneurs. Selon lui, la perte de fréquentation avait déjà lieu au marché couvert. On a testé le retour sous le marché couvert, qui n'aurait donné "que des mécontents". La Municipalité a donc ensuite décidé de revenir sans préavis, de remettre les marchands sur les quais, d'élargir le périmètre et d'élargir les horaires. Pour lui, le fait que le marché actuel soit en contrebas de la place du marché permet aussi des synergies avec la Migros et avec le Forum. Il estime par ailleurs que le vrai problème n'est pas le lieu, mais l'horaire du marché. Aujourd'hui, les gens travaillent le vendredi matin. Pour avoir une chance d'avoir un tout petit peu plus de clients, il faudrait changer les horaires.

Un commissaire abonde dans le sens du Municipal, en disant que le lieu n'est pas le vrai problème: "Qu'on soit sur les quais ou sous le marché couvert, ça va pas faire revenir du monde". La discussion continue ensuite sur les horaires, avec les interventions de divers commissaires. Pour certains d'entre eux, les gens préfèrent les ouvertures le soir, parce que beaucoup travaillent durant la journée. Les tendances des consommateurs changent. Il avait été envisagé de faire le marché alimentaire le jeudi soir, mais cela avait été refusé par les maraîchers. Le Président des marchés rappelle par ailleurs que le vendredi, le marché des commerçants itinérants est ouvert jusqu'à 20h. Néanmoins, en ce qui concerne le marché alimentaire, les personnes actives ne peuvent pas en profiter avec les horaires actuels, alors que beaucoup certainement seraient intéressées par les produits frais et locaux des maraîchers.

En réponse à une question du Président, le postulant estime que les résultats de l'étude de satisfaction (dont les copies ont été distribuées aux commissaires) ne peuvent pas tous être pris pour argent comptant. Pour lui, les chiffres positifs reflètent notamment le fait qu'on s'est adressé à des touristes (ce qui est contesté par d'autres commissaires). En ce qui concerne les maraîchers, il dit que les résultats de l'étude ne correspondent pas à l'impression qu'il a eue en parlant avec ceux-ci.

Après une heure et demi de discussion, et avant le vote final, le postulant décide de retirer son postulat, et d'attendre fin octobre le bilan qui sera dressé au sujet des marchés montreusiens. Il se réserve alors la possibilité de déposer un nouveau postulat.

Conclusion

Le postulat est retiré par M. Haldi.

Aucun vote n'a eu lieu.

Le président-rapporteur

Gaëtan Cousin (Les Verts)

0 oui, 0 non, 0 abstention, 9 bulletin blanc.

Le président-rapporteur
Gaëtan Cousin (Les Verts)